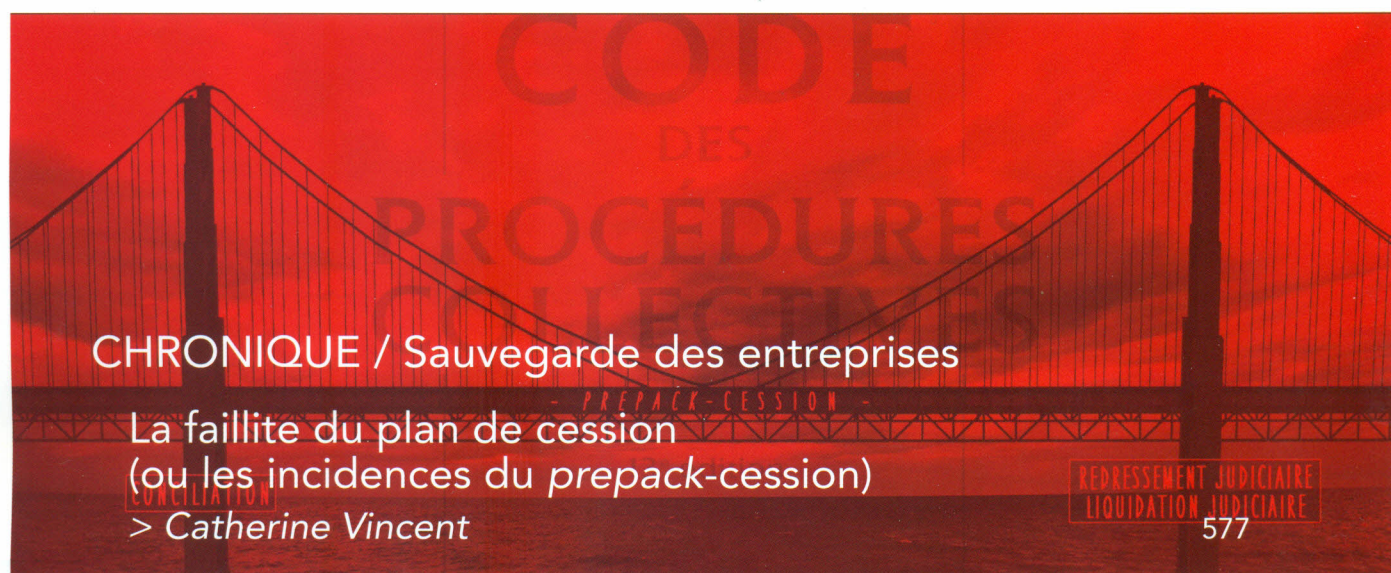


Recueil Dalloz

> hebdomadaire
191^e année
12 mars 2015
n° 10 / 7635^e
pages 561 à 616



CHRONIQUE / Sauvegarde des entreprises

La faillite du plan de cession
(ou les incidences du *prepack-cession*)

> Catherine Vincent

REDRESSEMENT JUDICIAIRE
LIQUIDATION JUDICIAIRE

577

ÉDITORIAL

561 Légiférer avec modération, *Michel Vivant*

ACTUALITÉS

- 564 Cautionnement disproportionné : portée de la décharge de la caution
- 566 TVA (livre électronique) : condamnation du taux réduit pratiqué par la France
- 567 Droit de suite (paiement) : validité des aménagements conventionnels
- 569 Santé en prison (détenu paraplégique) : condamnation de la France pour manque de soins
- 571 Transition énergétique : adoption du projet de loi par le Sénat

POINTS DE VUE

- 573 Nos amis, les animaux... sont désormais doués de sensibilité : un tournant et des tourments !, *Nadège Reboul-Maupin*
- 575 Missions de procédures collectives confiées aux huissiers de justice et commissaires-priseurs judiciaires et principe d'égalité des citoyens devant la loi, *Pierre-Michel Le Corre*

ÉTUDES ET COMMENTAIRES

- 584 **Chronique** : L'action de groupe « santé » soulève de nombreuses difficultés, *Kami Haeri et Benoît Javaux*
- 588 **Panorama** : Droit de la consommation, *Hélène Aubry, Élise Poillot et Natacha Sauphanor-Brouillaud*
- 599 **Notes** : Droits réels de jouissance spéciale : premier signe de rejet de la perpétuité, *note sous Civ. 3^e, 28 janv. 2015, Blandine Mallet-Bricout*
- 606 Causalité partagée : quels recours de l'ONIAM contre l'assureur du professionnel de santé ?, *note sous Civ. 1^{re}, 18 déc. 2014 [2 arrêts], Mireille Bacache*
- 611 Le régime incertain de l'action paulienne, *note sous Civ. 1^{re}, 15 janv. 2015, Jérôme François*

ENTRETIEN

- 616 Laure Milano - Surveillance sur le net :
du nouveau avec le décret du 24 décembre 2014

DALLOZ

Recueil Dalloz

31/35, rue Froidevaux
75685 PARIS CEDEX 14
Tél. (Rédaction) 01 40 64 53 66
Fax 01 40 64 54 66
www.dalloz.fr - recueil@dalloz.fr

PRÉSIDENT DIRECTEUR GÉNÉRAL,
DIRECTEUR DE LA PUBLICATION,
SYLVIE FAYE

CONSEIL SCIENTIFIQUE
Jean BARTHÉLEMY, Pascale DEUMIER
Philippe MERLE et Charles VALLÉE

DIRECTRICE SCIENTIFIQUE
Bénédicte FAUVARQUE-COSSON

RÉDACTION

• DIRECTION

Alain LIENHARD (5403) Rédacteur en chef

• RÉDACTION

Laura CONSTANTIN (5370)

Thomas COUSTET (5356)

• CHEFS DE RUBRIQUES

Banque - Crédit - Garantie: Valérie AVENA-ROBARDET

Concurrence - Distribution: Éric CHEVRIER

Contrat d'affaires: Xavier DELPECH

Contrat - Responsabilité - Assurance: Xavier DELPECH

Entreprise en difficulté: Alain LIENHARD

Fonds de commerce et commerçants: Yves ROUQUET

Société et marché financier: Alain LIENHARD

• ÉDITION - RÉALISATION

Secrétaires de rédaction:

Patricia ANDRY (5284)

Katy PERCHEREAU (5366)

Florine TEYSSIER (5363)

Directeur artistique: Patrick VERDON

Rédacteur en chef technique: Raphaël HENRIQUES

Illustration couverture: Fanny BLEY-GUIBAL

Secrétaire de rédaction numérique: Carole ROBAN

ABONNEMENT - MARKETING

Marketing: Christophe CHEVALLEY

Abonnements: Yvette NAY, Directrice

80, avenue de la Marne - 92541 Montrouge Cedex

Fax: 01 41 48 47 92 - ventes@dalloz.fr

Relations clients: Ginette N'KOUA, Responsable

Tél.: 0820 800 017 - Fax: 01 40 64 89 92

Revue hebdomadaire (44 numéros par an)

Prix de l'abonnement: France: 485 € HT (495,19 € TTC)

Étranger: 551 € HT

Prix au numéro: 22,46 € TTC

ISSN 0034-1835

N° CPPAP 1017 T 82206

JOUEV, 733, rue St Léonard BP3

53101 Mayenne Cedex

Dépôt légal - Mars 2015

Éditions Dalloz

Société Anonyme au capital de 3956040 €

Siège social: 31-35, rue Froidevaux Paris 14^e

RCS Paris 572 195 550

Siret 572 195 550 00098

Code APE 5811Z

TVA FR 69 572 195 550

Société des éditions Lefebvre Sarrut SA

SOMMAIRE

ÉDITORIAL

Michel Vivant

561

Légiférer avec modération

ACTUALITÉS

564

DROIT DES AFFAIRES

Banque-Crédit-Garantie

Cautionnement disproportionné:
portée de la décharge de la caution,
Cass., ch. mixte, 27 févr. 2015

Contrat d'affaires

Transport maritime (faute nautique):
responsabilité du capitaine représentant
du transporteur, Com. 17 févr. 2015

Entreprise en difficulté

Liquidation judiciaire (contrat en cours):
conditions de la résiliation de plein droit,
Com. 17 févr. 2015

Fiscalité

Impôt sur les sociétés: constitutionnalité
de la contribution exceptionnelle,
Cons. const., 6 mars 2015

TVA (livre électronique): condamnation
du taux réduit pratiqué par la France,
CJUE 5 mars 2015

Propriété intellectuelle

Droit de suite (paiement):
validité des aménagements conventionnels,
CJUE 26 févr. 2015

568

DROIT PÉNAL ET PROCÉDURE PÉNALE

Droit pénal

Manipulation de scrutin (affaire *Tibéri*):
rejet du pourvoi contre l'arrêt
de condamnation, Crim. 3 mars 2015

Procédure pénale

Saisie de comptes bancaires: accès limité
aux pièces de la procédure,
Crim. 25 févr. 2015

Santé en prison (détenu paraplégique):
condamnation de la France pour manque
de soins, CEDH 19 févr. 2015

Prescription (acte interruptif):
sommation afin de régularisation
de situation, Crim. 24 févr. 2015

570

DROIT PUBLIC

Droit administratif

Tribunal des conflits et questions
préjudicielles: publication d'un décret
Procédure administrative:
constitutionnalité du régime de l'astreinte,
Cons. const., 6 mars 2015

Environnement

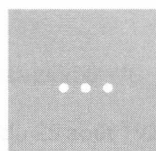
Transition énergétique: adoption du projet
de loi par le Sénat

572

DROIT DU TRAVAIL ET SÉCURITÉ SOCIALE

Sécurité sociale

Travailleurs migrants:
régime des prélèvements sur les revenus
du patrimoine, CJUE 26 févr. 2015



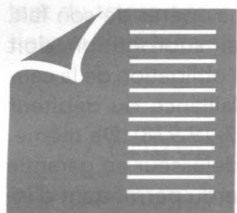
POINTS DE VUE

573

Nos amis, les animaux... sont désormais doués de sensibilité : un tournant et des tourments !
par Nadège Reboul-Maupin

575

Missions de procédures collectives confiées aux huissiers de justice et commissaires-priseurs judiciaires et principe d'égalité des citoyens devant la loi
par Pierre-Michel Le Corre



ÉTUDES ET COMMENTAIRES

CHRONIQUES

577

La faillite du plan de cession
(ou les incidences du *prepack-cession*)
par Catherine Vincent

584

L'action de groupe « santé »
soulève de nombreuses difficultés
par Kami Haeri et Benoît Javaux

PANORAMA

588

Droit de la consommation
avril 2014 - 15 janvier 2015
par Hélène Aubry, Élise Poillot
et Natacha Sauphanor-Brouillaud

NOTES

599

Droits réels de jouissance spéciale :
premier signe de rejet de la perpétuité,
note sous Civ. 3^e, 28 janv. 2015
par Blandine Mallet-Bricout

606

Causalité partagée : quels recours de l'ONIAM
contre l'assureur du professionnel de santé ?
note sous Civ. 1^{re}, 18 déc. 2014 [2 arrêts]
par Mireille Bacache

611

Le régime incertain de l'action paulienne,
note sous Civ. 1^{re}, 15 janv. 2015
par Jérôme François

1

2

3

ENTRETIEN

616

Laure Milano - Surveillance sur le net : du nouveau avec le décret du 24 décembre 2014

À L'ATTENTION DES AUTEURS

Les manuscrits envoyés pour publication au *Recueil Dalloz* donnent lieu à lecture et expertise systématiques soit par la rédaction de la revue, soit par des personnes qualifiées au choix de la rédaction. Les manuscrits doivent être expédiés par mail en fichier attaché (au format word si possible) à Alain Lienhard (a.lienhard@dalloz.fr), afin de pouvoir être rapidement transmis pour lecture et expertise.

Les auteurs sont priés d'indiquer clairement leurs nom et adresse personnelle, ainsi que leurs titres ou fonctions professionnels, universitaires ou non.

Les manuscrits acceptés pour publication le sont, conformément au contrat d'édition qui sera signé par l'auteur avant publication, à titre exclusif.

L'auteur s'engage donc, en envoyant son manuscrit à la rédaction du *Recueil Dalloz*, à ne pas le soumettre à un autre périodique le temps de son expertise.

Les contraintes éditoriales (maxima) sont les suivantes :

- pour une chronique, 40 000 signes (espaces et notes de bas de page comprises);
- pour un « Point de vue » ou un « Point sur... », 9 500 signes (espaces comprises, sans notes de bas de page);
- pour une note de jurisprudence, 20 000 signes (espaces et notes de bas de page comprises);
- pour un commentaire d'actualité (publication immédiate), 5 500 signes (références entre parenthèses).